



Wallonie

Commune de La Louvière

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur et Madame Battaglia Romuald et Martinelli Myrna demeurant à Rue du 8 Mai 62 à 7110 Maurage.

Le terrain concerné est situé à Rue du 8 Mai 52 à 7110 Maurage et cadastré Maurage (8) section C n° 158/OG6.

Le projet consiste en Transformation d'une habitation en rénovant l'annexe latérale existante et présente les caractéristiques suivantes (2) :

la demande nécessite une annonce de projet sur base de l'article D.IV.40 du CoDT, car le projet s'écarte de l'article 15 du Guide Communal d'Urbanisme (GCU) en ce qui concerne le point :

- **2.15-1) "Type Dominant" h) Annexes et garages à front de rue : pour la mise en oeuvre d'un volume annexe latéral en toiture plate, alors que les prescriptions prévoient la réalisation d'une toiture plate à deux versants avec faîte parallèle à l'axe de la voirie.**

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables soit les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h, le vendredi de 8h30 à 12h30 auprès du Développement territorial - Bureau 4 - Place Communale, 1 à 7100 La Louvière.

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès de (4) Mr Roland téléphone 064/27 79 59 , dont le bureau se trouve à La Louvière - Place Communale, 1 - auprès du Développement territorial.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 07/09/20 au 21/09/20 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal - Place communale, 1 à La Louvière

- (5) par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@lalouviere.be